



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 255 - 24 avril 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Enlèvement massif de lycéennes nigérianes par des islamistes : nous exigeons leur libération immédiate et sans conditions ! - Appel du Collectif Contre le Terrorisme - Page 1
- 2 - Nous serons à Ankara le 30 avril 2014 pour le procès en appel de Pinar Selek ! - Page 2
- 3 - Plus de cent lycéennes enlevées au Nigéria - AFP- Page 2
- 4 - Au Nigéria, les lycéennes enlevées par Boko Haram toujours portées disparues - AFP - 18 avril
- 5 - Pétition : liberté et asile pour la nigérienne Aderonke - Page 5
- 6 - Le Planning Familial lance le site « avortement, un droit à défendre » - Page 5
- 7 - 70 ans après l'obtention du droit de vote des femmes, ouvrons un 2<sup>ème</sup> acte de la parité pour un réel partage du pouvoir - Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes- Page 6
- 8 - Un verdict scandaleux, 18 féministes interpellées au TGI de Paris - Collectif 18 avril- Page 6
- 9 - Point du « mari » : quand un syndicat de gynécologues fait preuve d'une misogynie effrontée - Anne-Cécile Mailfert - Porte-parole d'Osez Le Féminisme
- 10 - Liste européenne « Féministes pour une autre Europe » - suite- Page 10
- 11 - Scandale ! Le Premier ministre représentera la France à la canonisation du Pape anti-avortement. - LDIF, la CLEF et Libres Mariannes- Page 10
- 12 - Pourquoi la CLF a pris la décision de se retirer de l'inter LGBT Paris ? - Page 11
- 13 - Prostitution : l'Allemagne doute de son modèle - Judith Kormann- Page 11
- 14 - Pour nourrir les affamés, commençons par apprendre à lire aux filles. Il y a une urgence de plus en plus vitale - Lisa Palmar - Sources Les désobéissantes- Page 13
- 15 - Colloque européen : « L'éducation à la sexualité : tremplin vers l'égalité et l'émancipation » - MFPP - Strasbourg - 16 mai- Page 15
- 16 - Soirée débat « Pour un nouveau féminisme de la naissance » - 19 mai - CALM- les Bluets
- 17 - Livre : « Ni silence, ni pardon : l'inceste, un viol institué » - rencontre avec Jeanne Cordelier et Mélusine Vertelune - Paris - 17 mai- Page 16
- 18 - Les Effronté-e-s lancent une Féministe-télé » sur le web - Page 16

---

### MOBILISATIONS

- 1 - **Enlèvement massif de lycéennes nigérianes par des islamistes : nous exigeons leur libération immédiate et sans conditions !** - Appel du Collectif Contre le Terrorisme  
La secte islamiste Boko Haram qui sévit au Nigeria depuis 10 ans se déchaîne : en 2014, elle a déjà 40 attentats et peut-être 1500 victimes à son actif criminel. En quelques jours, des centaines de Nigériens ont été assassinés dans plusieurs attentats meurtriers et dans la soirée du lundi 14 avril les islamistes armés ont perpétré dans l'Etat de Borno un hallucinant enlèvement massif de lycéennes qui devaient passer leurs examens cette semaine.  
Les malheureuses ont été embarquées de force dans des camions. Certaines ont recouvré la liberté

mais la plupart sont toujours captives et en immense danger. Elles doivent toutes être libérées ! Elles doivent toutes être sauvées ! Elles doivent toutes pouvoir étudier et passer leurs examens ! Elles et leurs familles ont besoin que notre solidarité s'affirme haut et fort.

Cibler les établissements scolaires et interdire toute instruction aux filles est au centre de la stratégie de Boko Haram pour établir un état islamique. Pour Boko Haram, comme pour les talibans, toute éducation émancipatrice et égalitaire doit être interdite. La France a officiellement condamné ces enlèvements comme elle a condamné l'attentat meurtrier commis le même jour à la gare routière de Nyanya, près d'Abuja.

L'UE, l'ONU, UNICEF, l'UNESCO doivent prendre leurs responsabilités. Boko Haram doit être inscrit sur la liste des organisations terroristes. Les dirigeants de Boko Haram coupables de crimes contre l'humanité doivent être arrêtés et jugés.

Au Nigeria, comme en Afghanistan, au Pakistan ou ailleurs, l'ONU, l'UNICEF et l'UNESCO doivent placer sous leur protection les élèves qui veulent s'instruire au péril de leurs vies, et leurs enseignant-es.

Nous associations de la société civile nous engageons à apporter toute notre solidarité à toutes les Malalas anonymes à qui on prétend interdire l'éducation, à celles et ceux qui ne veulent pas céder devant le terrorisme.

Premières associations signataires : Partenaires du Collectif Contre le Terrorisme, AISC Solidarité Copte, AMLZ Association Marianne Lehman Zaoui, APIV Association pour l'Information et la Vérité

Comité Soudan, IRESK Institut de recherche et d'études stratégiques de Khyber, LDIF Ligue du Droit International des Femmes, MPCT Mouvement Pour la Paix et Contre le Terrorisme, Rassemblement Pour la Démocratie au Liban, RDF Regards de Femmes

Autres associations ; Iroko Charity (Nigeria), Iroko Onlus (Italie), Féminisme et politique, 40 ans de mouvement...

*Signatures : Mpctasso <mpctasso@aol.com*

## **2 - Nous serons à Ankara le 30 avril 2014 pour le procès en appel de Pinar Selek !**

Le 30 avril prochain, nous serons à Ankara avec une délégation composée de plus de 30 personnes des quatre coins de France pour assister au procès en appel de Pinar Selek à la demande de ses avocats. Cette délégation, composée d'universitaires, notamment un des vice-présidents de l'Université de Strasbourg, de militants associatifs et politiques, d'élus et de citoyens, entend exprimer sa solidarité avec Pinar Selek qui a été condamnée à la perpétuité le 24 janvier 2013 à l'issue d'une procédure de 15 ans.

Nous serons à Ankara pour demander que la condamnation à la prison à perpétuité du 24 janvier 2013 soit annulée et que les 3 acquittements prononcés par le 12<sup>ième</sup> Cour Pénale d'Istanbul soient rendus définitivement à Pinar Selek. Par notre présence à Ankara, nous entendons poursuivre l'engagement qui est le nôtre depuis longtemps pour la justice et le droit ainsi que pour la liberté de la recherche. Nous osons espérer que la justice turque mettra un terme à ces quinze années de persécution et de décisions arbitraires.

Les membres de la délégation tiendront une conférence de presse à leur retour le 2 mai 2014 à 12h00 à l'ARES - 10 rue d'Ankara à Strasbourg.

*Pour la délégation, Irène Tabellion et Christine Panzer*

## **INTERNATIONAL**

### **3 - Plus de cent lycéennes enlevées au Nigéria - AFP**

Les islamistes de Boko Haram seraient responsables du kidnapping, lundi soir dans un lycée du nord-est du pays, des jeunes filles, qui s'apprêtaient à passer un examen. Plus de 100 jeunes filles ont été enlevées dans leur lycée de l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, par des islamistes

armés de Boko Haram. Une opération sans précédent dans un pays déjà miné par les attaques terroristes du groupe.

Cette opération de grande échelle a été menée lundi soir, a déclaré à l'AFP une source sécuritaire nigériane. Le même jour, une gare routière sur le territoire de la capitale fédérale, Abuja, était frappée par un attentat qui a fait au moins 75 morts et 141 blessés, le plus meurtrier jamais commis dans les environs de la ville.

Des lycéennes, originaires de la localité de Chibok, dans le sud de Borno, ont réussi à échapper à leurs ravisseurs en sautant des camions au milieu de la nuit de lundi à mardi, selon plusieurs témoins. D'après une source sécuritaire, les ravisseurs sont membres du groupe islamiste armé Boko Haram – dont le nom signifie «l'éducation occidentale est un péché» en langue haoussa. Boko Haram a régulièrement pris pour cible des écoles au cours de son insurrection, qui a fait plusieurs milliers de morts depuis 2009.

*Échanges de tirs pendant plusieurs heures* : Les hommes armés sont arrivés «dans des camions et sur des motos et ils se sont dirigés vers l'école», selon Salisu Ibrahim, un habitant, dont le témoignage coïncide avec celui d'autres personnes sur place. Il y a eu des échanges de tirs pendant plusieurs heures, mais les islamistes «ont fini par vaincre les soldats» et sont entrés dans le lycée public pour filles de Chibok, selon Emmanuel Sam, responsable de l'éducation pour cette localité. Les jeunes filles, qui devaient passer cette semaine un examen annuel donnant accès à un diplôme commun à plusieurs pays d'Afrique anglophone, ont été embarquées sur des camions par des islamistes, selon plusieurs témoins. Les forces de l'ordre ont pu «suivre les traces d'un camion» qui a emmené les jeunes filles et ont retrouvé le véhicule «hors service dans les broussailles», a précisé la source sécuritaire. «Nous tentons maintenant de localiser les jeunes filles enlevées», a-t-elle ajouté.

Boko Haram multiplie les actions violentes dans la moitié nord du pays, au risque de déstabiliser les Etats voisins, en premier lieu le Cameroun. Les attaques meurtrières sont quasi quotidiennes dans certains Etats du nord-est, pourtant sous état d'urgence depuis des mois et quadrillés par l'armée. Le groupe, considéré comme une organisation terroriste par Washington, a été impliqué ces derniers mois dans l'enlèvement de plusieurs Français à la frontière poreuse du Nigeria et du Cameroun, qui ont depuis été libérés (la famille Moulin-Fournier et le père Georges Vandenbeusch). L'Etat de Borno, fief historique de Boko Haram, où le groupe a été fondé il y a plus de dix ans, est une région peu développée, avec des routes en mauvais état, et où la misère est criante.

*Des élèves comme «cibles»* : Au cours d'une précédente attaque cette année dans l'Etat de Borno, des assaillants de Boko Haram avaient encerclé une école de filles, faisant sortir toutes les lycéennes et leur ordonnant de regagner leur village immédiatement. Les membres de Boko Haram ont également mené plusieurs attaques sanglantes contres des élèves, la nuit, alors qu'ils dormaient dans leur pensionnat, dans le nord-est du pays, suscitant une vive émotion de la communauté internationale.

En février, des insurgés avaient lancé des explosifs à l'intérieur du dortoir d'un lycée de Buni Yadi, dans l'Etat de Yobe - voisin de l'Etat de Borno - en pleine nuit avant de tuer 43 élèves dans leur sommeil avec des armes à feu et des armes blanches. En septembre 2013, au moins 40 élèves avaient été tués dans un collège d'enseignement agricole dans la ville de Gujba, dans le même Etat de Yobe. Des membres de Boko Haram y avaient déjà attaqué des dortoirs, tirant sur les élèves pendant la nuit.

Les violences de Boko Haram ont particulièrement touché le système éducatif dans l'Etat de Borno, où plusieurs écoles ont été obligées de fermer. Mais aucun enlèvement de masse visant des jeunes filles n'avait été signalé dans cette région par le passé.

**4 - Au Nigéria, les lycéennes enlevées par Boko Haram toujours portées disparues - AFP - 18 avril**

Le ministère de la Défense du Nigeria a reconnu vendredi que la plupart des 129 lycéennes enlevées en début de semaine par les islamistes de Boko Haram dans le nord-est du pays étaient toujours portées disparues.

L'armée avait prétendu mercredi que seulement huit des jeunes filles kidnappées lundi étaient encore retenues et que les 121 autres avaient pu s'échapper. Cette affirmation avait été contredite jeudi par la directrice du lycée et des autorités régionales. «A la lumière du démenti de la directrice du lycée, le quartier général de la Défense souhaite s'en remettre aux déclarations de la directrice du lycée et du gouverneur [de l'Etat de Borno où a eu lieu l'enlèvement] sur le nombre de lycéennes toujours portées disparues et retirer cet élément d'une déclaration précédente», a déclaré le général Chris Olukolade, porte-parole des armées.

Selon la directrice du lycée public pour filles de Chibok, où s'est produit le raid de Boko Haram lundi soir, 14 lycéennes ont retrouvé la liberté.

Jeudi soir, le responsable de l'éducation de l'Etat de Borno avait confirmé que plusieurs jeunes filles avaient pu s'échapper, tout en fixant leur nombre à 20.

Dans un nouveau point, il a affirmé vendredi que 30 lycéennes au total avaient finalement pu s'échapper. «A ce stade, nous avons la garde de 30 filles», a dit Mallam Inuwa Kubo dans un communiqué. Il a expliqué que seize lycéennes avaient été renvoyées par leurs parents à l'école après qu'elles se furent réfugiées chez elles le jour de l'attaque, en plus des quatorze déjà données comme libres. «Nos chiffres indiquent que sur 129 lycéennes qui se trouvaient dans l'internat au moment de ce malheureux incident, nous attendons encore le retour de 99 d'entre elles», a-t-il ajouté.

*Controverse et recherches improvisées par les familles* : Le porte-parole de l'armée a regretté la controverse qu'il a lui-même provoquée, disant avoir agi de bonne foi et sans intention de tromper le public. Mais l'affaire met en lumière l'incapacité des forces de l'ordre à venir à bout de Boko Haram malgré une vaste offensive lancée il y a près d'un an dans les fiefs du groupe, dans le nord-est du Nigeria. Le même jour que le rapt massif, un attentat attribué également au groupe avait fait 75 morts et 141 blessés à Abuja, l'attaque la plus meurtrière jamais lancée dans la capitale fédérale nigérienne par le groupe islamiste.

Boko Haram, dont le nom signifie «l'éducation occidentale est un péché» en langue haoussa, a souvent pris pour cible des écoles et des universités depuis le début, en 2009, d'une insurrection qui a fait des milliers de morts.

Des étudiants ont été massacrés dans leur sommeil, lors de l'attaque de leur dortoir, et des attentats à la bombe ont eu lieu dans des campus universitaires, mais aucun enlèvement massif visant des jeunes filles n'avait été observé dans le passé.

Selon un responsable de la sécurité qui a requis l'anonymat, les lycéennes ont pu être enlevées pour servir de boucliers humains, servantes ou esclaves sexuelles. «Les terroristes sont prêts à tout pour survivre devant le lourd tribut qu'ils paient à l'offensive de l'armée», a-t-il dit.

Le général Olukolade a indiqué vendredi que les recherches se poursuivaient avec l'aide de milices pro-gouvernementales et de chasseurs traditionnels. Le gouverneur de l'Etat de Borno a offert 50 millions de nairas (215 000 euros) à quiconque donnerait des informations permettant la libération des prisonnières.

De leur côté, les familles des disparues s'organisent et fouillent elles-mêmes la région du rapt. «Certains de nos parents vont jusqu'à ratisser la brousse», a dit la directrice du lycée, Asabe Kwambura, ajoutant que des familles se sont cotisées pour acheter du carburant pour des motos et autres véhicules participant aux recherches.

Le président Goodluck Jonathan, déjà critiqué pour sa gestion de l'insurrection de Boko Haram, a rencontré jeudi ses responsables de la sécurité pour faire le point sur l'enlèvement des lycéennes et une autre réunion est prévue pour la semaine prochaine.

## **5 - Pétition : liberté et asile pour la nigérienne Aderonke**

Aderonke a été arrêtée, torturée et condamnée à mort au Nigéria parce qu'elle est lesbienne. Des fonctionnaires britanniques, qui ne croyaient pas qu'elle était lesbienne, lui ont fait subir un interrogatoire humiliant. Maintenant Aderonke attend la décision d'un juge qui pourrait décider de la renvoyer au Nigéria - où elle risque sa vie. Le ministère de l'Intérieur vient de reconnaître que ce processus utilisé pour traiter les demandes d'asile des personnes lesbiennes, gay, bi et trans est dégradant ; mais pour l'heure, la procédure reste inchangée.

Stoppons l'expulsion d'Aderonke. Si nous sommes des milliers à élever notre voix maintenant, nous pouvons convaincre Theresa May la ministre de l'Intérieur du Royaume-Uni d'aller plus loin et de mettre un terme à ce type d'expulsions.

Il n'y a pas que la vie d'Aderonke en jeu ; des dizaines d'autres demandeurs d'asile lesbiennes, gay, bi et trans (LGBT) sont dans la même situation. Un camerounais, qui est bisexuel et non-voyant, a rapporté la semaine dernière avoir été battu par les agents ayant procédé à son expulsion.

Theresa May a reconnu que des personnes avaient été contraintes de fournir des vidéos d'elles en train d'avoir des relations sexuelles, ou de répondre à des questions humiliantes au cours d'interrogatoires de plusieurs heures. Et de nombreuses personnes ayant avancé des preuves qu'ils risquaient la prison ou la mort en raison de leur orientation sexuelle ont tout de même été expulsées vers des pays où elles sont en danger.

Theresa May a le pouvoir et la responsabilité d'empêcher le ministère de renvoyer Aderonke au Nigéria jusqu'à ce que nous ayons la certitude que tout le monde y est traité avec justice et humanité. Mais le ministère pense être allé assez loin en acceptant de revoir ses procédures - à moins que les citoyens britanniques et les médias du monde entier ne leur demandent des comptes. La toute première campagne menée par les membres d'All Out visait à empêcher le Royaume-Uni d'expulser une jeune ougandaise qui risquait la prison en raison de son orientation sexuelle. L'année dernière, des milliers d'entre nous ont demandé au ministère de l'Intérieur britannique d'empêcher le renvoi d'un jeune gay au Nigéria.

Si nous élevons tous notre voix maintenant pour demander à Theresa May de stopper la procédure d'expulsion d'Aderonke et de tous les autres demandeurs d'asile LGBT dans son cas, cela pourrait être la dernière fois que nous avons à le faire. Avec des procédures humaines et justes, et des formations pour le personnel du ministère de l'Intérieur qui s'occupent de ce type de cas, les personnes qui ont réellement fui leur pays car elles étaient en danger de mort pourraient avoir un accès réel à la justice et à la sécurité.

*Signez maintenant pour aider Aderonke : <https://www.allout.org/fr/aderonke>*

## **TEXTES**

### **6 - Le Planning Familial lance le site « avortement, un droit à défendre »**

Le droit à l'avortement est encore fortement contesté en Europe et dans le monde, malgré les textes internationaux de l'ONU et de l'OMS recommandant la dépénalisation de l'avortement, au nom de la santé publique et du respect de la dignité des femmes. En France, malgré la loi de 2001, et la suppression de la notion de « détresse » des textes législatifs, les résistances sont encore grandes et ne permettent pas à toutes les femmes d'exercer ce droit en toute liberté.

C'est pourquoi Le Planning Familial lance une campagne nationale de déstigmatisation de l'avortement. Conçu en complément des informations contenues dans [www.ivg.gouv.fr](http://www.ivg.gouv.fr), ce site a pour objectif principal de faire cesser le silence et la culpabilisation qui pèse sur l'IVG mais aussi : De réassurer les femmes quant à leur choix et démonter les idées reçues sur l'avortement ; De lancer un appel à témoignages auprès les femmes, de leur entourage et des professionnels sur

l'avortement dans la pratique. Ces données permettront la publication, à la fin de la campagne qui devrait durer un an, d'un ouvrage sur les pratiques, bonnes et mauvaises quant à l'avortement en France (IVG et IMG). Cette campagne s'appuie sur une affiche et des cartes pockets téléchargeables directement sur le site [www.ivg.planning-familial.org](http://www.ivg.planning-familial.org)  
[www.ivg.planning-familial.org](http://www.ivg.planning-familial.org)

## **7 - 70 ans après l'obtention du droit de vote des femmes, ouvrons un 2<sup>ème</sup> acte de la parité pour un réel partage du pouvoir - Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes**

70 ans après la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des femmes, 15 ans après la réforme constitutionnelle de 1999 favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, l'égal accès des femmes et des hommes à ces droits ne signifie pas que la parité soit partout une réalité.

Le bilan demeure en effet peu élogieux. Aujourd'hui encore, on dénombre seulement une présidente de région et seulement 5% de présidentes de conseil départemental. Aujourd'hui encore, seul un quart des membres des conseils d'administration des grandes entreprises et un tiers des président-es d'associations sont des femmes.

Enjeu fondamental de démocratie et d'égalité entre les femmes et les hommes, la parité est toujours et encore un combat d'actualité qui appelle notre mobilisation collective. Le HCEfh appelle solennellement le Président de la République à ouvrir un 2<sup>ème</sup> acte de la Parité autour de trois enjeux majeurs qui se posent aujourd'hui :

- La poursuite de l'effort paritaire en politique : là où la loi ne dit rien, ou bien là où la loi n'est pas assortie de sanctions efficaces en cas de non-respect des obligations, l'ordre des choses est encore trop solidement gardé ;

- L'extension du principe de parité de la sphère politique aux responsabilités professionnelles et sociales ;

- Le passage d'une « parité quantitative » à une parité « qualitative », avec, par exemple, une répartition des délégations qui ne soit plus tributaire de qualités supposées naturelles des femmes et des hommes, à l'instar du « Aux hommes, les finances. Aux femmes, les affaires sociales. ».

Le HCEfh a formulé de nombreuses recommandations<sup>[1]</sup> autour d'un référentiel paritaire commun pour construire le 2<sup>ème</sup> acte de la Parité et l'inscrire dans la durée. Le HCEfh a également ouvert, le 10 février dernier, un temps de réflexion et de remobilisation en lançant le « Semestre de la Parité ». Le HCEfh a par ailleurs publié le *Guide de la parité* qui présente des éléments de définition, d'histoire et de contexte international et européen, les dispositifs législatifs français, des chiffres clés de la parité en politique et dans d'autres domaines couverts par les lois françaises.

La France a été pionnière en matière de parité il y a 15 ans, elle doit aujourd'hui retrouver ce souffle, reprendre le chemin de l'innovation, et continuer de faire de l'égalité femmes-hommes un objectif et un levier d'une bonne santé démocratique.

## **8 - Un verdict scandaleux, 18 féministes interpellées au TGI de Paris - Collectif 18 avril**

Aujourd'hui, 8 avril 2014, la justice a condamné une femme pour s'être défendue d'une agression violente commise à son encontre par un homme. Celui-ci était soutenu par d'autres hommes et s'en est pris à elle dans la rue, proférant des insultes sexistes et lesbophobes ainsi que des propos et menaces à caractère sexuel. La justice a défendu la version de l'agresseur en condamnant la victime à 5 mois de prison avec sursis, ignorant ainsi totalement les pièces du dossier de la défense (certificat médical et témoignages). Ce verdict fait désormais d'elle une proie pour tous les agresseurs. En effet, en cas d'agression, elle ne pourra pas se défendre sous peine d'être

emprisonnée, et cela dans un contexte de recrudescence des violences homophobes, lesbophobes et transphobes : en 2013, celles-ci ont augmenté de 27% par rapport à l'année précédente selon le rapport de SOS Homophobie.

Alors que l'on sait que les violences contre les femmes se multiplient, la justice rend un verdict scandaleux qui déclare l'impunité des agresseurs. Il s'agit bien d'une décision politique menée contre les droits des femmes et des LGBTQI. A l'heure où les discours fascistes et attaques physiques se répandent de façon décomplexée sur tout le territoire (assassinat de Clément Méric en juin dernier à Paris, attaque à l'arme à feu à Clermont-Ferrand, mineurs poignardés à Lyon, agressions racistes, islamophobes, antisémites et homophobes) il apparaît urgent que l'ensemble des forces progressistes se mobilisent.

Concernant les faits mêmes de l'agression : Fin 2013 Paris, une habituée de « La Mutinerie » - bar à clientèle féministe, lesbienne et trans - a été agressée vers 2h du matin au moment de la fermeture. Elle donnait un coup de main au personnel et comptait passer le balai devant le bar, lorsqu'un homme lui a adressé des propos à caractère sexiste et sexuel : « en passant le balai t'auras qu'à te pencher, t'y verras peut être mieux et au passage tu me suceras », « la petite pute croit qu'elle va faire peur à qui ? », « vous les gouines vous vous prenez trop pour des bonhommes »... Elle s'est défendue verbalement en lui intimant de cesser, ce qui n'a pas empêché l'homme de s'en prendre à elle physiquement. Elle s'est alors défendue par des coups. Vraisemblablement alcoolisé au moment des faits, c'est seulement deux jours plus tard que l'agresseur est allé porter plainte. La victime, qui a dû se défendre, s'est vue prescrire plusieurs jours d'ITT (incapacité temporaire de travail) pour être finalement convoquée au commissariat de police.

*Concernant le verdict* : Aujourd'hui mardi 8 avril, son audience avait lieu avec pour chef d'accusation : violences volontaires ayant entraîné une ITT de plus de huit jours. En plus des frais de justice, le verdict la condamne à une peine de 5 mois de prison avec sursis et à verser des dommages et intérêts qui pourraient atteindre 10.000 euros. Ce verdict est extrêmement sévère ! En effet le procureur et le plaignant ne demandaient « que » des dommages et intérêts assortis d'une amende. Comment s'étonner de ce verdict puisque, tout au long du procès, le juge et le procureur n'ont eu de cesse de minimiser la violence des agressions lesbophobes et sexistes, les qualifiant de « désagréables » (sic) ?

*Interpellation de 18 féministes qui contestaient pacifiquement ce verdict* : Au rendu du verdict, 18 féministes présent-es en soutien à l'accusée ont manifesté pacifiquement leur désaccord en déroulant une banderole et en criant un slogan dans la chambre du Tribunal de Grande Instance. Elles ont été évacuées avec force et violence de la salle, puis ont été reconduites vers la sortie. Alors qu'elles étaient en train de partir, elles ont été encerclées devant le Palais de Justice par des forces de l'ordre et ont été retenu-es pendant deux heures sans que leurs droits ne leur aient été notifiés ni les motifs de leur rétention. Le dispositif mis en place était totalement disproportionné : une trentaine d'officiers les retenaient, des cars de police ont été affrétés sur les lieux.

Emmené-es au commissariat puis relâché-es après vérification de leurs identités, il leur a été signifié que certain-es d'entre elles seraient prochainement convoqué-es pour répondre aux accusations d'outrage à agent et de dégradation de matériel (des bancs de la chambre correctionnelle auraient été descellés lors de leur évacuation par les gendarmes). CertainEs d'entre elles seront entendu-es à nouveau par la police dans les jours qui viennent et risquent des poursuites judiciaires.

*Une situation inacceptable* : Dans un contexte de recrudescence des violences à la fois dans les espaces privés et publics contre les femmes, les trans et les lesbiennes (viols, menaces de viol, agressions physiques, harcèlement sexuel, insultes, attouchements, remarques/propos à caractère

sexiste, sexuel et homophobe) nous, féministes, ne pouvons accepter le verdict qui a été rendu aujourd'hui et les poursuites engagées envers les personnes qui le contestaient. Nous tenons à dénoncer cette justice patriarcale qui ferme trop souvent les yeux sur les violences que subissent les minorités mais n'hésite pas à les condamner lorsqu'elles se défendent.

Nous tenons à rappeler que dans les pays de l'Union européenne 40 à 50 % des femmes subissent des avances sexuelles non désirées ou des agressions sexuelles (le viol concernerait 16% de femmes). Seuls 4 % des rapports forcés ou tentatives seraient signalés à la police ou à la gendarmerie. Seules 28 % des plaintes seraient déférées au Parquet, 54, 8% des mis en cause seraient effectivement condamnés (Cf. Sources).

Aujourd'hui, encore une fois, la justice protège un agresseur et s'en prend violemment à celles qui se défendent ou qui osent dénoncer l'homophobie et le patriarcat d'État. Quel message nous est ainsi envoyé lorsque nous décidons de nous défendre face aux agressions perpétrées par des hommes? La logique de la "réponse proportionnée" nécessaire pour la reconnaissance de la légitime défense conduit toutes les minorités à subir des violences sans soutien de la justice et sans possibilité de se défendre par elles-mêmes. La figure d'une jeune femme répondant aux coups est-elle trop subversive pour être considérée comme une « bonne victime » ? Combien de bleus un visage doit-il avoir pour « mériter » le soutien de tous et toutes ?

La victime de l'agression, pour s'être défendue sans ambiguïté et sans s'excuser, a déjà dû payer 2400 euros de frais d'avocat, a écopé de 5 mois de prison avec sursis et risque de devoir verser de lourds dommages et intérêts à cause d'une société dans laquelle la culture du viol prédomine ; celle-ci, secondée de sa police patriarcale, ne reconnaît pas aux femmes, aux lesbiennes et aux trans, la légitimité de se défendre contre les agressions sexistes constantes dans l'espace public comme dans la sphère privée.

Nous exigeons : la relaxe pour la personne condamnée ; l'abandon des poursuites à l'encontre des personnes interpellées au TGI ; la reconnaissance du principe de légitime défense pour les femmes et les LGBTQI sans condition.

Contact mail : [collectif8avril@Safe-mail.net](mailto:collectif8avril@Safe-mail.net)

## **9 - Point du mari" : quand un syndicat de gynécologues fait preuve d'une misogynie effrontée** - Anne-Cécile Mailfert - Porte-parole d'Osez Le Féminisme

Nous avons pu lire avec effroi les propos de Jean Marty dans un [article publié hier dans le monde.fr](#) à propos du "point du mari". Interrogé en sa qualité de président du Syndicat des gynécologues-obstétriciens de France, Jean Marty, a tenu dans ce journal des propos emblématiques de la plus pure misogynie et d'un refus minutieux d'entrer en empathie avec les femmes. Ses propos nous alarment sur ce syndicat : si cet homme prétend défendre les intérêts de sa profession, on tremble en pensant combien ils pourraient être opposés à ceux des patientes.

*Point du mari : une mutilation* : Mal nommée, le "point du mari" est une mutilation sexuelle visant à rétrécir les sexes des femmes au moment de la suture de l'épisiotomie (section du périnée au moment de l'accouchement censée prévenir des risques de déchirures plus graves). Le "point du mari" viserait à donner plus de plaisir aux hommes lors de la pénétration, rendant le coït douloureux pour les femmes. Cette pratique, taboue, a été récemment révélée par la multiplication de [témoignages sur Internet](#).

*Les femmes seraient des menteuses et les médecins des artistes* : Décryptons les propos du docteur Marty. Niant tout d'abord que les pratiques dites du "point du mari" puissent exister, il rejette les témoignages qui pourtant fleurissent sur la toile et rétorque "c'est dans la tête des femmes". Pour lui, la parole des femmes ne compte donc pas, il ne peut y avoir que fantasmes, inventions et délires dans la tête d'une femme.

Ce commentaire fait froid dans le dos quand on sait que son métier impose bien évidemment d'écouter et de prendre en compte la parole des femmes qui entrent dans son cabinet. Il ne

s'agirait donc que de dérives de l'imagination féminine ? Lui-même se contredit juste après :

"La chirurgie est du domaine de l'art, on peut penser que certains médecins ont eu l'idée qu'en modifiant un peu leur façon de suturer, ils amélioreraient un peu la sexualité, et ça, ça ne nous choque pas." Il reconnaît ainsi l'existence de ces pratiques qui ne choqueraient pas le Syndicat des gynécologues-obstétriciens, si tant est qu'elles soient décidées unilatéralement par des médecins, divins artistes touchés par la grâce de leur art, créateurs tout puissant d'une bonne sexualité des femmes. Il les défend donc, et fait passer pour un geste artistique ce qui est en fait une mutilation sexuelle. Une mutilation d'autant plus grave qu'elle est commise par des médecins, abusant de leur fonction et de leur autorité, sans en informer les patientes.

*Un mur de rejet, d'intolérance, d'incompréhension* : Et notre bon vieux gynéco ne s'arrête pas là dans le *woman bashing*. Il proclame ainsi, du haut de son autorité doctorale : "Vous avez aussi des femmes qui sont bien dans la victimologie, qui se retrouvent dans une forme de souffrance parce qu'elles arrivent à susciter l'intérêt."

Ce commentaire est gravissime, et à deux niveaux. Tout d'abord parce que nous vivons dans une société où les violences patriarcales sont massives et massivement impunies, où **75.000 viols sont commis par des hommes tous les ans**, et où 10 % des femmes agressées osent porter plainte.

Lorsqu'elles s'y résolvent, se heurtent à ces mêmes murs de rejet, d'intolérance, d'incompréhension. Mais les propos de Jean Marty apparaissent d'autant plus graves qu'ils sont tenus par un médecin, président d'un syndicat fier d'annoncer sur sa page Internet "la voix toujours raisonnable du SYNGOF est écoutée". Ceux-là même qui devraient avoir à cœur de défendre l'intégrité physique des femmes. Ceux-là même qui devraient comprendre et reconnaître les conséquences dévastatrices des violences sexuelles.

*Un mépris pour les femmes, leur sexe, leurs sexualités* : Et puisque chacune de ses phrases est décidément une perle, l'article clôt son interview sur un magistral "Une sexualité épanouie, ce n'est pas un cadeau que la nature donne à tout le monde". Un médecin devrait pourtant savoir que la nature n'a rien à voir avec une sexualité épanouie ou non. La nature dote chaque femme d'un organe fabuleux, entièrement dédié au plaisir : le clitoris. Mais ensuite les sexualités des femmes sont souvent dévastées par les violences des hommes : viols, prostitution, mutilations sexuelles... et par une société androcentrée qui ne pense que par et pour le plaisir des hommes. Difficile parfois de se réapproprier du plaisir.

Au-delà des pratiques mutilatrices lors de la suture, l'épisiotomie en elle-même est encore pratiquée parfois de façon abusive c'est-à-dire sans être thérapeutiquement nécessaire aux patientes.

**Près d'une femme sur deux (en 2002, 68% de celles qui mettaient au monde leur premier enfant) y serait encore soumise, alors que l'OMS préconiserait 10%, et que le taux d'épisiotomie serait de 6% en Suède...**

Il arrive également fréquemment que des médecins - internes, gynécologues - ou des sages-femmes, en découpant et ou en recousant, abîment les sexes des femmes alors que cela peut et doit être évité. Précipitation à cause du démantèlement de l'hôpital public, désinvolture, mauvaise maîtrise des techniques chirurgicales, mépris pour les sexualités des femmes... ?

L'épisiotomie ne devrait jamais être mutilatoire ou traumatisante, causer des douleurs et gênes pour toute la vie. C'est un sujet encore tabou or les femmes ont le droit de savoir et de décider, et doivent être entendue lorsqu'elles dénoncent ce qu'elles subissent.

*Une clarification du SYNGOF et une action de Marisol Touraine s'imposent* : Que le président du SYNGOF participe à ce système d'inversion qui consiste à traiter les femmes qui se plaignent de menteuses, et à présenter ceux qui les blessent comme des "artistes", est inadmissible ! Représente-t-il réellement la position du syndicat et de ses membres ? Une clarification s'impose. Plus généralement, pour que toute la lumière soit faite sur ces pratiques et préserver la santé des

femmes, nous demandons à Marisol Touraine d'agir. [Signez notre pétition !](#)

Les publications sur le sujet de l'épisiotomie et du point du mari amènent très rapidement des commentaires et témoignages de la part de nombreuses femmes. Il nous paraît nécessaire de les écouter et de collecter leur parole. [Voici un espace pour laisser votre témoignage.](#)

*Signer la pétition :*

[https://secure.avaaz.org/fr/petition/Marisol\\_Touraine\\_Une\\_enquete\\_sur\\_le\\_point\\_du\\_mari\\_et\\_les\\_pratiques\\_de\\_mutilations\\_sexuelle/?noyBeb](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Marisol_Touraine_Une_enquete_sur_le_point_du_mari_et_les_pratiques_de_mutilations_sexuelle/?noyBeb)

## **10 - Liste européenne « Féministes pour une autre Europe » - suite**

Majoritaires dans l'Union européenne, les femmes le sont aussi dans la pauvreté. Il y a urgence à faire entendre leur voix et celle des hommes solidaires de leur combat car l'Europe traverse une phase de régression des droits : le droit à disposer librement de son corps est remis en cause dans de grands pays, au Parlement européen des rapports progressistes sont rejetés, les coupes budgétaires touchent de plein fouet les services publics rejetant vers les femmes des tâches invisibles et creusant les inégalités entre les femmes et les hommes.

Nous voulons une Europe qui garantisse la liberté des femmes à disposer de leur corps et à vivre leurs sexualités, hors de tout précepte divin

Nous voulons une Europe solidaire qui garantisse l'emploi décent, le salaire égal pour un travail de valeur égale et la protection sociale, notamment à travers la protection des services publics contre les effets de l'austérité budgétaire

Nous voulons une Europe efficace dans la lutte contre les violences faites aux femmes quel que soit leur âge. L'Europe est une opportunité formidable. Elle doit être transformée !

La tête de liste des "Féministes pour une Europe Solidaire" dans l'euro-région ILE DE FRANCE sera Caroline De Haas. Vous pouvez la retrouver sur le site internet de campagne, en [cliquant ici](#).

- Lancement du site internet de campagne ! Le site internet de campagne est lancé aujourd'hui ! Il sera complété, actualisé au fil de la campagne. Il se veut un espace de débat et d'échange. Si vous souhaitez proposer des tribunes ou partager des articles intéressants, vous pouvez nous les envoyer.

## **11 - Scandale ! Le Premier ministre représentera la France à la canonisation du Pape anti-avortement.** - LDIF, la CLEF et Libres Mariannes

L'annonce est déjà choquante en soi dans un pays laïque et républicain. Elle l'est davantage encore du fait que l'un des deux papes canonisé sera Jean-Paul II, celui-là même qui porte la lourde responsabilité de l'échec de la conférence internationale « population et développement » (Nations-Unies, Le Caire, 1994) sur un point fondamental : la reconnaissance du droit des femmes à accéder à des services sûrs d'avortement. Jouant de son aura internationale, mobilisant ses réseaux diplomatiques grâce au statut d'observateur dont dispose le Vatican aux NU, le pape polonais, viscéralement obsédé par la question de l'avortement, n'hésita pas à s'allier avec les pires théocraties du monde, Arabie Saoudite, République Islamique d'Iran, et autres dictatures, pour obtenir que les législations sur l'avortement relèvent de la seule responsabilité des États.

Pour justifier sa béatification puis sa canonisation en un temps record, l'Église affirme que Jean-Paul II serait à l'origine de la guérison miraculeuse de deux femmes. Face à cela : combien de millions de femmes mortes des suites des avortements clandestins à travers le monde depuis 20 ans ?

On est aujourd'hui capable d'évaluer au niveau mondial, les conséquences du statu quo obtenu par le pape : 21 millions d'avortements « à risque » sont pratiqués chaque année, 40 % concernent des jeunes femmes de 15 à 24 ans ; Il en résulte chaque année : 8 millions de femmes souffrant de complications liées à ces avortements et 47.000 décès maternels soit 13 % de la mortalité

maternelle Il suffit de faire la multiplication...

## **12 - Pourquoi la CLF a pris la décision de se retirer de l'inter LGBT Paris ?**

Adhérente depuis la création du Conseil de l'inter LGBT/Paris, la Coordination Lesbienne en France y a pris une part active pour promouvoir la visibilité et la prise en compte des lesbiennes dans toutes les revendications émises. De même, notre représentante actuelle en la personne de Catherine Morin Le Sec'h s'est investie à la commission Inter-Associative et au CA. de l'inter LGBT pendant 3 années, mais, lors de sa dernière Assemblée Générale, la Coordination lesbienne a voté à l'unanimité le non renouvellement de son adhésion à l'Inter LGBT.

Différentes raisons nous ont amené à cette décision qu'il nous semble important de vous faire connaître. Comme la plupart des associations adhérentes de l'inter LGBT le savent, la Coordination Lesbienne en France a pris position contre les systèmes d'exploitation, de marchandisation et d'appropriation du corps des femmes et plus généralement de tous les êtres humains. Pour ces raisons, nous sommes contre la légalisation de la gestation pour autrui (GPA ou mères porteuses) et contre le système prostitutionnel. Or, si l'Inter LGBT, faute de consensus de la part des associations présentes, n'a jamais pris position sur la GPA ou la prostitution, il n'en est pas moins vrai qu'au sein de l'inter LGBT, certaines associations adhérentes, certes non majoritaires mais très actives, militent avec beaucoup d'ardeur en leurs faveurs.

Cette absence de clarté de la part de l'Inter-LGBT vaut, aux yeux du public, quasi soutien à leurs idées dans un contexte où les positions se radicalisent et il n'était pas rare que nous soyons interpellées pour nous reprocher d'adhérer à « l'inter LGBT qui défend la GPA et la prostitution ».

Cette ambiguïté induit aussi un doute quant aux positions défendues par des représentants de l'inter lors de rencontres officielles avec les institutions et membres du gouvernement. Cette confusion porte préjudice à l'image de la CLF, non conforme à la réalité des luttes de lesbiennes féministes qu'elle mène. Afin de mettre un terme à cette situation et de rendre les choses plus claires, nous avons choisi de nous retirer du conseil de l'inter LGBT/Paris RP. LA CLF ne pourra ré étudier une éventuelle ré adhésion au conseil de l'inter LGBT que quand cette dernière prendra ouvertement position contre la légalisation de la GPA et contre le système prostitutionnel.

Nos énergies lesbiennes féministes étant précieuses, nous préférons faire le choix de les orienter davantage vers les associations de lesbiennes et femmes féministes en accord avec nos idées fondamentales, notamment sur ces deux points.

*Paris 1<sup>er</sup> mars 2014*

## **13 - Prostitution : l'Allemagne doute de son modèle - Judith Kormann**

Faut-il interdire la prostitution par la loi ? Alors que la France est en train de pénaliser l'achat d'actes sexuels, l'Allemagne doute de son propre modèle. La voie choisie par Berlin est bien différente de celle empruntée par Paris. En 2002, le gouvernement des sociaux-démocrates et des Verts avait décidé d'abolir « l'immoralité de la prostitution », la rendant entièrement légale. Depuis, la prostitution est reconnue comme un métier à part entière. Les maisons closes sont autorisées tant que les conditions de travail y sont reconnues comme appropriées. Avec cette loi, l'Allemagne espérait sortir les femmes (et les hommes) prostitué-es de l'illégalité et de la clandestinité, leur donnant un meilleur statut, des conditions de travail plus sûres et un accès plus facile à la sécurité sociale.

Mais le modèle ne semble pas avoir apporté l'effet souhaité. Le parti conservateur CDU, au pouvoir avec les sociaux-démocrates du SPD, a présenté le 8 avril une proposition de réforme de la loi sur la prostitution. L'idée n'est pas de l'interdire mais de la réglementer davantage. « Si la loi de 2002 découlait de bonnes intentions, elle a entraîné des résultats catastrophiques », constate Hans-Peter Uhl, du parti CDU/CSU, qui a contribué à l'élaboration de la proposition. « L'Allemagne est devenu le

bordel de l'Europe», déplore-t-il. De grandes villes comme Berlin, Cologne ou Stuttgart feraient de la publicité pour attirer des clients de l'étranger. A Sarrebruck, à quelques kilomètres de la frontière, 80 % des clients viendraient de France selon la police.

Hans-Peter Uhl dénonce des offres de certains bordels «flat-rate» où, pour un tarif fixe, les clients peuvent avoir autant de filles qu'ils veulent. Ce modèle irait souvent de pair avec la prostitution forcée. En 2012, deux tenanciers de ce type de bordels ont été condamnés à une peine d'emprisonnement de plusieurs années pour traite des êtres humains. Selon le journal Die Welt une vingtaine de filles roumaines qui témoignaient au procès ont raconté avoir été attirées en Allemagne par des perspectives de travail prometteuses puis forcées à travailler en tant que prostituées, avec jusqu'à 60 clients le jour.

*21 ans minimum* : «Après la légalisation de la prostitution, la criminalité dans ce milieu a augmenté», assure un représentant de la police judiciaire de Stuttgart. Depuis l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est en 2007, le nombre des prostituées en Allemagne a fortement augmenté, relève-t-il également. Parmi les filles qui travaillent dans la rue, 87 % viendraient des pays de l'Est, surtout de Bulgarie et de Roumanie. L'institut de statistique allemand estime le nombre de prostituées en Allemagne à 400 000. Le chiffre d'affaires annuel s'élèverait à 15 milliards d'euros. Ces estimations restent néanmoins assez vagues, puisque ni les prostituées ni les proxénètes ne sont obligés de déclarer leur activité.

Avec sa proposition, le parti conservateur veut endiguer la criminalité dans le milieu. Les prostituées seront obligées de se déclarer, les maisons closes devront être approuvées par les autorités, l'âge légal minimum sera relevé à 21 ans, les proxénètes n'auront plus le droit de dicter aux filles des conditions comme le lieu ou le temps de travail et la police aura le droit de faire des descentes sans motif préalable.

Le SPD, avec lequel la CDU devra délibérer sur la proposition après la semaine de Pâques, se montre encore hésitant mais ne semble pas réticent à des réglementations plus renforcées. «Il faut interdire le flatrate-sex», appelle la ministre de Famille Manuela Schwesig dans un texte publié le 9 avril sur le site du journal Die Zeit. «Le problème de la prostitution en Allemagne est qu'elle se passe sans règles et que l'exploitation brutale et la violence sont très répandues. La moindre friterie est soumise à des règles plus strictes que ne le sont les bordels.»

*Le modèle suédois* : Les associations de prostituées se montrent plus sceptiques envers la proposition de loi. Elles déplorent qu'aucune femme concernée n'ait été impliquée dans son élaboration. «La plupart des points ne sont pas réalistes», estime Astrid Gabb de l'association Madonna. L'obligation d'utiliser des préservatifs par exemple pourrait difficilement être vérifiée. L'âge minimum de 21 ans pousserait les filles dans l'illégalité. «C'est un milieu dans lequel travaillent beaucoup de jeunes. En Allemagne les personnes majeures ont la liberté de choisir leur métier, alors pourquoi pas la prostitution?» Doris Köhncke, du centre d'information pour migrantes de Stuttgart, qui a accompagné les victimes de traite des êtres humains dans les bordels «flat-rate», réplique : «A 18 ans, on est quand même moins armé pour évaluer les conséquences de ce choix de travail.» Les deux associations rejettent fortement la proposition des examens obligatoires des prostituées. «Forcer les filles à se faire examiner, cela va à l'encontre de la dignité humaine», pour Doris Köhncke. Elles saluent néanmoins le renforcement des possibilités de consultations.

Ce débat ressurgit alors que, mardi dernier, le Conseil de l'Europe a appelé les gouvernements européens à s'engager davantage contre la prostitution. Les députés ont cité l'exemple de la Suède, qui, comme la France, interdit la prostitution et pénalise les clients - en France la proposition de loi sur la pénalisation, adoptée à l'Assemblée, est encore en navette parlementaire. Une solution qui n'est pas envisagée en Allemagne : «Ce projet ne prévoit pas d'empêcher les femmes qui veulent vendre leur corps de le faire», souligne Hans-Peter Uhl. Si les Etats empruntent différents chemins pour prémunir les femmes de la violence et de l'exploitation, «ce sera toujours une lutte

difficile», conclut Doris Köhncke.

#### **14 - Pour nourrir les affamés, commençons par apprendre à lire aux filles. Il y a une urgence de plus en plus vitale** – Lisa Palmar – Sources Les désobéissantes

En 2013, la Division de la population des Nations unies a revu ses projections démographiques à la hausse, révélant que la population pourrait augmenter encore plus vite que les prévisions précédentes ne le laissent entendre, tout particulièrement en Afrique. Organiser la subsistance d'une planète chaude, affamée et grouillante est à la fois un jeu de statistiques et une entreprise sociale. D'un côté de l'équation, calories, réchauffement climatique et hectares de terre. De l'autre, les 7 milliards d'habitants du monde, dont on estime qu'ils atteindront 9,6 milliards d'ici 2050.

Techniquement, les agriculteurs produisent aujourd'hui suffisamment de nourriture pour alimenter tout le monde. Pourtant, presque un milliard de personnes sur la planète se serrent régulièrement la ceinture, la plupart du temps parce que la nourriture est trop chère ou qu'elle n'est pas disponible au bon endroit. Ce chiffre pourrait empirer de façon dramatique.

Le problème de la nourriture n'est pas linéaire. Pour éviter les famines, les agriculteurs devraient doubler leur production d'ici 2050 alors même que la population ne sera pas multipliée par deux. La moitié de l'augmentation de la consommation de nourriture estimée à l'échelle mondiale sera liée à l'augmentation des revenus. En effet, plus les habitants des pays en développement s'enrichissent, plus leur alimentation devient riche en viande et en produits laitiers. Et il faut 13 livres de céréales pour produire une livre de bœuf.

Ne pouvons-nous pas simplement cultiver davantage ? Cela s'annonce difficile. La moitié des terres couvertes de végétation est déjà consacrée à l'agriculture. Défricher davantage de terres, notamment déboiser les forêts tropicales, constituerait une véritable catastrophe écologique.

*Le changement climatique va aggraver les sécheresses :* Les rendements des cultures ne s'améliorent pas assez vite. Pour rattraper le niveau estimé de la demande, les agriculteurs devront augmenter leur production de 2,4% chaque année. Même en tenant compte de la diffusion des méthodes agricoles modernes, les gains de rendement ne sont que de 0,9% à 1,6% annuel au niveau mondial.

Il serait possible d'améliorer la production grâce à une utilisation plus efficace des terres actuellement cultivées, et en améliorant la qualité du sol, l'irrigation et la sélection des semences. Mais aucune solution facile et rapide ne permettra de répondre à la demande estimée, explique Lewis Ziska, spécialiste de phytobiologie du programme sur les systèmes de culture et le réchauffement climatique du ministère américain de l'Agriculture.

«C'est n'importe quoi!», déplore Ziska, co-auteur d'un chapitre sur la sécurité alimentaire et sur les systèmes de production de nourriture dans le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). «Autrefois, en ajoutant de l'énergie sous forme d'engrais et en ajoutant de l'eau, nous arrivions à obtenir des gains de rendement», explique-t-il. Les engrais ne sont pas seulement chers, ils sont également fabriqués à partir de pétrole et représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Et nous ne pouvons pas irriguer chaque champ.

Le manque d'accès à l'eau le rend impossible dans de nombreuses zones, le réchauffement climatique va aggraver les sécheresses, et dans certains endroits il n'y a pas assez d'énergie pour alimenter les pompes. Et nous commençons à peine à constater les problèmes que le réchauffement climatique va poser dans le domaine de la croissance des mauvaises herbes, des insectes nuisibles et du stress thermique des cultures. Il est possible d'apporter des améliorations dans certaines zones agricoles les moins productives où l'on s'attend à une explosion démographique, tout particulièrement en Afrique subsaharienne. Mais les ingénieurs agronomes ne peuvent trouver la solution tout seuls. «Cette région a des problèmes, déplore Ziska. Cela fait des années que nous

hurlons que l'Afrique sub-saharienne a faim, et ça n'a pas changé grand-chose.»

*Inquiétude de plus en plus forte pour l'Afrique subsaharienne* : Pour être franche, tous les experts en nourriture que j'ai consultés avaient l'air un peu paniqué. «Le problème de l'avenir alimentaire durable est plus grave que ce que les gens pensent», expose Timothy Searchinger, qui travaille à la Woodrow Wilson School de l'université de Princeton et au World Resources Institute.

«Les taux de croissance des populations sont de plus en plus élevés. Il est plus difficile que nous ne le pensions d'y adapter le rythme et les rendements agricoles. L'impact des émissions de gaz à effet de serre sur l'agriculture est plus grand que ce que pensent les gens.» Les chercheurs qui travaillent sur le lien entre population et alimentation sont surtout inquiets pour l'Afrique subsaharienne. La moitié de l'augmentation estimée de la consommation alimentaire est liée à l'augmentation démographique, et c'est là que la population croît le plus rapidement.

«Alors la question c'est qu'est-ce qu'on peut y faire ? demande Searchinger. Vous pouvez par exemple tuer les gens. Mais on ne va pas faire ça! Alors il va nous falloir trouver des moyens de ramener le taux de fécondité de ces populations au niveau du seuil de renouvellement des générations.»

Voilà pourquoi l'une des principales solutions pour nourrir l'humanité passe par l'autonomisation des femmes. La plupart des pays du monde ont atteint un taux de natalité correspondant au seuil de renouvellement des générations, soit environ deux enfants par femme. Mais en Afrique subsaharienne, le taux de fécondité est de 5,6 enfants par femme, principalement parce que les filles ne connaissent pas les choix reproductifs qui s'offrent à elles, qu'elles vont peu à l'école et qu'elles ont des enfants très tôt.

Les taux de fécondité sont plus élevés dans les pays où les femmes n'ont pas d'accès à la contraception ou aux soins de santé maternels ou pédiatriques. Les bébés meurent souvent avant leur cinquième anniversaire, et les mères surcompensent en faisant beaucoup d'enfant dans l'espoir que quelques-uns au moins survivront jusqu'à l'âge adulte. Si le statut des femmes ne change pas en Afrique subsaharienne, nous aurons bien plus d'un milliard d'affamés au milieu du siècle.

Lorsque les femmes ont accès à l'éducation et au planning familial, le taux de natalité décline. L'auteur Gordon Conway explique très bien le rapport dans son livre *One Billion Hungry* [un milliard d'affamés]. Il fait le lien entre droits des femmes, meilleures productions et consommation de nourriture et progrès futurs en termes de sécurité alimentaire. Quarante trois pour cent des agriculteurs du monde sont des femmes. Parce qu'elles sont mères, éducatrices et innovatrices, avance Conway, protéger les femmes de la discrimination et de l'exploitation, et les aider à être plus productives, empêchera une famine à grande échelle.

*Le cercle vertueux de l'alphabétisation des filles* : Si on donne aux femmes un contrôle sur leur vie et sur leurs choix, alors les filles pourront être scolarisées plus longtemps. Elles auront des enfants plus tard. Elles auront accès à des services de santé reproductive et de planning familial lorsqu'elles en auront besoin. Et elles pourront se dire que leurs enfants vivront et deviendront des adultes en bonne santé. Ce qui débouchera sur un taux de croissance démographique au niveau du seuil de remplacement des générations, et à une meilleure sécurité alimentaire.

Au Mali, les femmes bénéficiant d'une éducation secondaire ou supérieure ont en moyenne trois enfants; celles qui ne vont pas à l'école en ont sept. Et le bébé né d'une femme qui sait lire a 50 % de chances de plus de survivre à son 5<sup>ème</sup> anniversaire que celui d'une femme analphabète.

Les habitants d'Afrique subsaharienne sont les plus affamés du monde. Un quart d'entre eux sont sous-alimentés. Ils ont les pires rendements agricoles de la planète. Ils consomment 9 % des calories et représentent 13 % de la population mondiale. Mais le taux de croissance démographique de la région, ainsi que les estimations selon lesquelles la consommation alimentaire va y augmenter, puisque ses habitants sont sous-alimentés aujourd'hui, signifient que les besoins caloriques de l'Afrique subsaharienne représenteront 37 % des calories supplémentaires nécessaires d'ici le

milieu du siècle. «Si vous prenez les connaissances des experts en démographie et que vous réfléchissez à ce que cela implique en termes de sécurité alimentaire et d'utilisation des sols, affirme Searchinger, l'idée de donner plus de contrôle aux femmes et de réduire la mortalité infantile saute aux yeux et paraît totalement logique.»

Cultiver davantage sur chaque parcelle reste difficile. Nous n'allons pas nourrir 2,6 milliards de bouches supplémentaires juste en utilisant de meilleures semences ou en irriguant un peu plus. Réduire la consommation de viande et les déchets alimentaires et améliorer notre efficacité y contribuera. Mais c'est donner le contrôle de leur vie aux femmes qui empêchera l'Afrique subsaharienne de mourir de faim.

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

### **15 - Colloque européen : « L'éducation à la sexualité : tremplin vers l'égalité et l'émancipation » - MFPP - Strasbourg - 16 mai**

Le MFPP vous invite à son colloque européen « L'éducation à la sexualité : tremplin vers l'égalité et l'émancipation ; Approches, définitions et enjeux de l'éducation à la sexualité en Europe »

L'éducation à la sexualité est un droit. C'est un pré-requis essentiel à l'émancipation des jeunes, à l'égalité entre les sexes et à la lutte contre les violences et les discriminations liées au sexe ou à l'orientation sexuelle. Parce qu'elle interroge les rapports sociaux de sexe et ouvre le champ des possibles, c'est un maillon incontournable dans la construction de sociétés égalitaires. Elle doit à ce titre être garantie et accessible au niveau national comme au niveau européen.

Aujourd'hui, pourtant, ce droit fait encore l'objet de résistances. En dépit de l'existence de standards internationaux, l'éducation à la sexualité est négligée et détournée, quand elle n'est pas purement et simplement exclue des programmes scolaires. D'un État à l'autre, les inégalités sont flagrantes. Mais partout, la mobilisation est la même : des jeunes, des femmes et des hommes revendiquent leur droit en tant que citoyen-nes européen-nes à l'éducation à la sexualité, condition nécessaire pour exercer pleinement les droits fondamentaux que sont le droit à la santé, à la non-discrimination, à l'égalité et à l'auto-détermination. Pour réaffirmer haut et fort le droit de toutes et tous à une éducation à la sexualité complète, adaptée et émancipatrice, Le Planning Familial vous invite à son colloque européen.

#### *Programme*

Panel 1 : Europe : quelles stratégies pour défendre les droits sexuels ?

Panel 2 : Le droit à l'éducation à la sexualité : quels standards internationaux et européens ?

Panel 3 : Les enjeux socio-politiques de l'éducation à la sexualité : genre, émancipation et citoyenneté

Panel 4 : Partage d'expériences : (re)donner à l'éducation à la sexualité son rôle émancipateur

Inscrivez-vous dès maintenant sur : <http://www.planning-familial.org/content/inscription-colloque-europeen-2014>

*Salle de la Bourse, Strasbourg, 1 Place Mal De Lattre De Tassigny ; Vendredi 16 mai, de 8h30 à 17h30 ; Entrée gratuite dans la limite des places disponibles ; Interprètes français/anglais sur place*

### **16 - Soirée débat « Pour un nouveau féminisme de la naissance » - 19 mai - CALM- les Bluets**

A l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Accouchement Respectée 2014, le CALM-Association pour la maison de naissance des Bluets, prépare une nouvelle soirée débat intitulée : « Mon corps m'appartient... et pour accoucher ? Pour un nouveau féminisme de la naissance ».

Avec Paul Cesbron gynécologue obstétricien ; Yvonne Knibiehler historienne ; Marie-Hélène Lahaye Auteure du blog féministe « Marie accouche là ; Laurence Platel Sage-femme ; Anne Théau

gynécologue obstétricienne

*Mercredi 21 mai, 19h, Amphithéâtre Sorrel, Hopital Trousseau bâtiment Chigot, 26 avenue Arnold Netter, 75012 Paris. Entrée libre ; Inscription sur [smar@mdncalm.org](mailto:smar@mdncalm.org)*

## LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

**17 - Livre : « Ni silence, ni pardon : l'inceste, un viol institué »** - rencontre avec Jeanne Cordelier et Mélusine Vertelune - Paris - 17 mai

Des récits sur un sujet toujours mal connu, sur lequel il existe beaucoup de mythes : les agressions à caractère sexuel dans l'entourage familial ; Comment surmonte-t-on les traumatismes de l'inceste ? Pourquoi doit-on briser le silence ? Les contradictions de certainEs anarchistes.

Près de 25 % des filles subissent une expérience à caractère sexuel avec un adulte avant l'âge de treize ans. Les deux tiers des victimes d'agressions sexuelles sont âgés de moins de dix huit ans. Dans 98 % des cas, l'agresseur est de sexe masculin, mais plus de 20 % des agresseurs sont âgés de moins de dix-huit ans. Et notre société érotise outrageusement les filles, ce qui n'est pas sans conséquence.

Les récits de Jeanne Cordelier et de Mélusine Vertelune portent sur un type d'agression à caractère sexuel particulier, celui qui est défini comme incestueux. La fillette, qui en est victime, est complètement démunie, car une personne censée la protéger et l'aimer l'agresse, en fait son objet sexuel. La plupart du temps, la fillette se tait, par honte, par peur, par soumission à son entourage, parce qu'elle sait qu'elle ne sera pas crue. Et si elle parle, on la fait taire. Ainsi, en toute impunité se perpètrent des crimes aux conséquences dévastatrices sur les plans physique et psychologique.

Or, certaines, un jour, décident courageusement de briser le silence, un silence lourd, étouffant, accablant. Mélusine Vertelune nous raconte sans fard ce qui a été son calvaire quand son frère plus âgé l'a agressée à répétition pendant de nombreuses années. Il ne peut être alors question de pardon, mais de solidarité contre les dominants, les agresseurs, les criminels. Mélusine Vertelune brise enfin cette « véritable conspiration des oreilles bouchées », y compris dans le milieu dans lequel elle milite : l'anarchisme.

Jeanne Cordelier a publié de nombreux romans, dont *La Dérobade*, qui explorent, entre autres, les conséquences des agressions sexuelles dans l'enfance.

Le livre est préfacé par Marie-France Casalis, cofondatrice du Collectif féministe contre le viol. *Ni silence, ni pardon* est publié par M éditeur.

*17 mai, 18h30, librairie Violette and CO*

**18 - Les Effronté-e-s lancent une Féministe-télé » sur le web**

L'association Les Effronté-e-s viennent de lancer une WEB-TV, sous forme de petits sujets d'une minute (le Twitter de la télé ;- ) mis en ligne sur Youtube sous les titres de la « Minute profémiste » avec des entretiens de personnalités - Caroline Fourest, rédactrice en chef de la revue ProChoix, Julien Bayou, porte parole d'EELV - la « Minute clitoridienne » (Les bonnes nouvelles pour les droits des femmes), ou la « Minute résistante » (Sur les luttes en cours comme par exemple la campagne égalité des salaires maintenant !).

Sur Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UC9NobKUc6NIHILuVRbxpIZA>

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;

Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : [marchfem@rezisti.org](mailto:marchfem@rezisti.org) ; site : <http://www.mmf-France>